

SENSIBILISATION, MEDIATION ET SURVEILLANCE DANS LE CIRQUE DE NAVACELLES ET LE LONG DES GORGES DE LA VIS

PRESENTATION DU GRAND SITE DE NAVACELLES

Le Grand Site de France du Cirque Navacelles est un site sauvage caractérisé par le contraste géographique entre les causses et les gorges de la Vis, révélateur de la force des éléments géologiques, et écrin des aménagements délicats de l'homme en son cœur. Les mesures de protection mises en place par l'Etat et les acteurs du territoire depuis deux décennies ont permis d'en préserver le caractère naturel et authentique et de le mettre en valeur de façon légitime.

En quelques chiffres, le Grand Site de Navacelles, c'est 46 163 ha, 12 communes dans leur totalité, sept partiellement, 2 intercommunalités, 2 conseils généraux, 5 257 ha de site classé, 6 sites Natura 2000, une partie intégrante des 302 319 ha du bien « Causses et Cévennes » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et accueillant chaque année plus de 250 000 visiteurs.



Le Cirque de Navacelles : Une perle au cœur des Causses

Niché au cœur des gorges de la Vis, véritable canyon qui entaille les Causses du Larzac au Sud, de Blandas et de Campestre au Nord, le cirque de Navacelles constitue une curiosité géologique.

D'une profondeur de 300 mètres, il s'agit plus spécifiquement d'un méandre abandonné par la Vis, qui s'est ouvert un nouveau cours plus direct, en créant une cascade de plus de 8 mètres de haut. Au centre, le Rocher de la Vierge, ou plus familièrement « l'huître », est entouré d'une bande de terre très fertile : c'est l'ancien lit de la rivière, le méandre. Ses prairies verdoyantes, la cascade et la ripisylve boisée offrent un contraste saisissant avec les versants abrupts, arides et caillouteux des gorges et soulignent étrangement les reliefs.



Plus qu'un site géologique grandiose, le Cirque de Navacelles est le fruit d'une alchimie harmonieuse entre l'homme et la nature.

Les Causses méridionaux qui bordent le cirque, viennent d'être reconnus comme patrimoine de l'humanité dans le cadre du bien « des Causses et des Cévennes », inscrit le 28 juin 2011 au titre du paysage culturel évolutif de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Ces paysages sont les témoins du travail de l'Homme depuis des siècles, leur façonnage de la nature dû son activité agropastorale au travers de l'élevage, de la production fromagère, des cultures diverses...



CONTEXTE DE LA MISSION

Suite à une mission d'évaluation menée en 2012, le Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles a répertorié sur le site classé les problèmes suivants :

- camping et feux sauvages dans le site classé le long de gorges de la Vis
- déchets le long des gorges (canettes, radio...)
- stationnements sauvages dans le hameau de Navacelles
- manque d'information et d'orientation des visiteurs
- absence de sensibilisation environnementale et aux règles en site classé
- absence de sensibilisation à la découverte du Grand Site, ses paysages et patrimoines.

Le Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles souhaite structurer la mise en place d'équipes de sensibilisation, médiation et surveillance dans le cirque de Navacelles et les gorges de la Vis sur la période estivale 2018.

DESCRIPTIF

Du 10 juillet au 24 août 2018, viennent se relayer 2 équipes de 4 ou 5 éco-volontaires ou stagiaires effectuant leur mission dans le cœur du Cirque et le long de la Vis.

Le volontaire est accueilli par le Syndicat mixte et suit des formations afin de comprendre le territoire, ses enjeux, ses activités : ces formations sont assurées par le Syndicat mixte, une animatrice du CPIE des Causses Méridionaux et un éco-garde du département du Gard. Il a par la suite à sa disposition les éléments bibliographiques lui permettant de se former en continue le reste de son séjour. Il est encadré par la chargée de missions du Syndicat Mixte qui pourra l'orienter pour des compléments de méthodologie ou de contenu et qui assure la logistique du séjour.

MISSIONS

Objectifs opérationnels :

- Orienter et informer les visiteurs et connaître leur demande.
- Patrouiller le long des gorges dans le site classé entre les Moulins de la Foux et Madières (sensibilisation, surveillance, nettoyage...)
- Proposer des visites commentées gratuites sur la géologie du site, la biodiversité faune/flore, agropastoralisme, le canal de la centrale hydroélectrique de Madières et la gestion du site.
- Sensibiliser les visiteurs lointains ou locaux au respect du site, aux règles en site classé (pas de camping, de cueillette, de feux, chien en laisse...)
- Surveiller et être le relais vers les autorités assermentées pour les infractions (stationnements, feux...) et incivilités (déchets...)
- Sensibiliser les visiteurs à la découverte de la biodiversité, des patrimoines et paysages du Grand Site de Navacelles.
- Participation aux comptages de véhicule (étude de fréquentation) le 16 juillet et le 14 août (soit une journée par session).

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE

10h : 2 éco-volontaires patrouillent sur l'un des sentiers du Grand Site de France. Les autres volontaires se rendent au cirque où ils effectuent les missions de sensibilisation et d'information dans le hameau.

12h30 : déjeuner pique-nique tous ensemble dans le hameau de Navacelles.

13h30-14h : tour du hameau et informations des visiteurs par toute l'équipe.

14h : départ d'une équipe de deux personnes pour patrouiller (si les effectifs et la chaleur le permettent)

18h : fin de la journée, retour en voiture vers Blandas puis Vissec.

19h : repas fournis par l'auberge à Blandas (repas sur place ou à emporter), nuitée au gîte de Vissec.

Certains jours, il sera prévu des formations ou ateliers assurés par nos partenaires (ONF, CPIE, Syndicat de gestion de la rivière...)

CALENDRIER DES SESSIONS

Date	Session 1	Session 2
Mardi 10 juillet	Arrivée des éco-volontaires, accueil et formation par le Syndicat mixte, dîné d'accueil	
Mercredi 11 juillet	Formation par un éco-garde du Département du Gard lors d'une randonnée aux moulins de la Foux, présentation de la mission de patrouille, visite du territoire (les deux belvédères, site classé, plaine du coulet)	
Jeudi 12 juillet	Formation par l'animatrice du CPIE des Causses Méridionaux à la visite commentée au hameau de Navacelles, présentation de la table de sensibilisation et outils de communication	
Lundi 16 juillet	Journée de comptage de la fréquentation	
Mercredi 1 août		Arrivée des éco-volontaires de la session 2, accueil et formation par le Syndicat mixte, dîner d'accueil
Jeudi 2 août		Formation par un éco-garde du Département du Gard lors d'une randonnée aux moulins de la Foux, présentation de la mission de patrouille, visite du territoire (les deux belvédères, site classé, plaine du coulet),
Vendredi 3 août	dernière journée de la session 1	Formation par l'animatrice du CPIE des Causses Méridionaux à la visite commentée au hameau de Navacelles, présentation de la table de sensibilisation et outils de communication
Jeudi 16 août		Journée de comptage de la fréquentation
Vendredi 24 août		Dernière journée des éco-volontaires

Les éco-volontaires seront en mission tous les jours sur le Grand Site de France. Chaque éco-volontaires auront 3 journées de repos sur les 3 semaines de la session.

INFORMATIONS PRATIQUES

Voyage et transport :

Le rendez-vous le jour de l'arrivée des volontaires est fixé à 14h à Le Vigan (le transport jusqu'à la commune du Vigan est à la charge du volontaire).

- Depuis Nîmes : un bus Edgard (ligne D40) à 1,50€ est à disposition à la sortie de la Gare SNCF de Nîmes en direction du Vigan. **Horaires des bus de la ligne Edgard depuis Nîmes en direction du Vigan sur le lien suivant :** <https://www.edgard-transport.fr/>
- Depuis Montpellier : une ligne de tramway et/ou des bus sont à disposition à la sortie de la Gare SNCF Saint Roch, par le Tramway ligne 1 (bleu) direction Mosson, arrêt station Occitanie puis bus ligne 108 direction le Vigan. **Horaires des bus de la ligne 108 depuis la station Occitanie en direction du Vigan sur le lien suivant :** http://www.herault-transport.fr/fiche_horaire/108.pdf

Le transport entre Le Vigan et le lieu d'hébergement la commune de Vissec est assuré par le Syndicat Mixte à 14h (selon les arrivées). Le volontaire peut, s'il est motorisé, arriver directement à 15h sur la commune de Vissec (30770) (rendez-vous sur le parking principal).

Hébergement, repas et transport pendant le séjour :

L'hébergement en gîte et les repas sont pris en charge par le Syndicat mixte.

Les déjeuners sont pris au hameau de Navacelles : pique-nique préparé par les volontaires. Les diners sont préparés par l'auberge de Blandas, qui sera à prendre sur place ou à emporter selon les jours.

Un véhicule est mis à disposition pour les déplacements entre l'hébergement, l'auberge et les lieux de missions.

Suivi et formation :

Le volontaire est accueilli par le Syndicat mixte et suit des formations afin de comprendre le territoire, ses enjeux, ses activités : ces formations sont assurées par le Syndicat mixte, une animatrice du CPIE des Causses Méridionaux et un éco-garde du département du Gard.

Des « débriefings » réguliers sont organisés avec la chargée de missions du Syndicat Mixte. Un bilan est fait à la fin de la session.

Lors de l'arrivée de la session suivante, une participation forte est demandée aux volontaires puisque ces trois journées de tuilage participent à la formation des nouveaux arrivants volontaires.

Départ et repos :

Le départ est possible le soir du dernier jour de mission de la session (18h) ou le lendemain matin. Trois journées de repos par éco-volontaire seront mises en place selon le calendrier prévu par l'animatrice du Syndicat mixte.

Matériel :

Le volontaire/stagiaire peut s'il le souhaite, amener son matériel de découverte (paire de jumelle, livres botanique etc...). Il est primordial de prévoir une paire de chaussures de randonnées, un chapeau ou casquette, une gourde.

Réseaux :

Les nuits au gîte et les journées de mission se déroulent dans les gorges de la Vis. Par conséquent, le réseau internet et mobile (selon votre opérateur) n'est pas régulier.

PROFIL CANDIDAT/E

A l'aise pour parler en public

Sens du relationnel et polyvalence

Motivation et esprit d'équipe

Intérêt pour les thématiques de l'environnement, développement durable, gestion de territoire, préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels

Permis B avec 3 ans d'expérience fortement recommandé

INDEMNISATION – CONDITIONS DE TRAVAIL

Hébergement et repas pris en charge par la structure pendant la totalité du séjour.

Possibilité de convention de stage avec l'organisme de formation du volontaire.

Si les volontaires sont hors convention de stage, pour des questions d'assurance ils doivent être adhérents de Volontaire pour la nature : <http://www.volontairesnature.org/>

ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Le stagiaire ou volontaire, de plus de trois de permis, pourra conduire **la voiture du Syndicat Mixte** lors de ses missions d'éco-volontariat au Cirque de Navacelles et sera couvert par l'assurance de celle-ci.

- Seulement dans le cadre des déplacements lors de ses missions, le stagiaire sous convention pourra être remboursé de ses frais de déplacement fait avec sa **voiture personnel**, s'il un ordre de mission. Pour cela, il est nécessaire de créer un ordre de mission. Le stagiaire doit alors de fournir au Syndicat Mixte : sa carte d'identité, son permis de conduire, la carte grise, la copie de l'assurance du véhicule personnel et un RIB. Tous les déplacements à rembourser devront être justifiés, datés et validé par le Président du Syndicat Mixte.

- Le volontaire ne pourra pas être remboursé de ses frais de déplacement effectués avec sa **voiture personnelle**. Dans le cadre des missions d'éco-volontaires, l'association Volontaire pour la nature s'engage à assurer le bénévole en responsabilité civile et en responsabilité individuelle accidents ou à venir en compléments des assurances individuelles de ses adhérents.

CONTACT

Pour candidater, merci d'envoyer une lettre de motivation et CV à l'attention de :

Monsieur le Président

Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles

3 av du Sergent Triaire

30120 – Le Vigan

Par courrier ou par mail : ms.grandsitenavacelles@orange.fr

Pour plus d'information, contact :

Mademoiselle SELLIER Mathilde

Fonction/Service : Chargée de missions du Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles

Email : ms.grandsitenavacelles@orange.fr

ENTREPRISE / COLLECTIVITE

Nom de l'entreprise : Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles

Thématique : Espaces naturels, paysages, patrimoines

Adresse : 3, avenue du Sergent Triaire – 30 120 LE VIGAN

Taille de la structure (nombre de personnes) : < 10 personnes.

Descriptif de la structure :

Le Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles est la structure de gestion du Grand Site du Cirque de Navacelles (OGS). Elle regroupe les Communautés de Communes Lodévois Larzac et du Pays Viganais, ainsi que les Conseils Généraux du Gard et de l'Hérault.

Un Grand Site de France vise à la préservation d'un site patrimonial, emblématique des grands paysages de France, souffrant d'une forte fréquentation touristique.

La labellisation du Cirque de Navacelles reconnaît l'engagement du Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles et ses partenaires pour la gestion durable et la valorisation de son territoire :

- Restaurer les espaces publics du hameau de Navacelles;
- Favoriser la découverte des dispositifs de mobilité douce, en particulier la randonnée pédestre et les services de navettes ;
- Préserver le grand paysage via l'urbanisme, l'agriculture, la biodiversité et le tourisme...

Les missions du Syndicat mixte sont coordonnées avec les actions conduites pour la préservation et la gestion du bien « Causse et Cévennes », inscrit depuis le 28 juin 2011 au patrimoine mondial de l'humanité au titre des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen. L'activité agricole est le socle économique, environnemental, culturel et touristique du territoire. Ces paysages sont les témoins du travail de l'Homme depuis des siècles, leur façonnage est dû à son activité agropastorale au travers de l'élevage, de la production fromagère, des cultures diverses...

Plus d'informations lien suivant : <http://www.cirquenavacelles.com/>